



**COMMUNE
DE SALVAGNAC**

81630 SALVAGNAC

Tél. 05.63.33.50.18

Fax. 05.63.33.57.73

Courriel: mairie.salvagnac@wanadoo.fr

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 27 JANVIER 2016

L'an deux mille seize, mercredi 27 janvier à 20h30 les membres du Conseil Municipal de la commune de SALVAGNAC proclamé par le bureau électoral à la suite des opérations du 23 mars 2014 se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire conformément aux art. L121-10 et L 122.5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : M. MIRAMOND Bernard, M. LECOMTE Olivier, Mme LAGARRIGUE Christel, M. BALARAN Roland, Mme BRUNWASSER Mireille, M. VILLARET Bernard, Mme ADDED Régine, Mme HUAN-JAUSSAUD Marie, Mme MASSAT-PETER Frédérique, M. RAYMOND Yves, Mme PRADIER Antoinette, Mme GERMA-LOUBET Candie, M. Géraud Yves, M. Séguignes Yannick

Étaient absents : M. Boulze Bernard

A donné procuration : M. Boulze Bernard à M. Raymond Yves

Secrétaires de séance : Mme MASSAT-PETER Frédérique, M. VILLARET Bernard,

A) ORDRE DU JOUR :

1) M. le Maire demande l'approbation du compte rendu de la précédente réunion du conseil municipal du 10 décembre 2015 :

Monsieur le Maire informe que Monsieur B. Boulze demande à ce que soit précisé dans le compte rendu que l'opposition a voté favorablement à la délibération du conseil municipal concernant le projet préfectoral du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale. Approuvé à l'unanimité après cette modification.

2)M. Le Maire demande l'accord de pouvoir régler à hauteur de 25 % des factures d'investissement en cours avant le vote du budget 2016

Voté à l'unanimité

3) Projets

_ La nouvelle factrice-guichetière est en place: elle effectue sa tournée le matin et assure l'ouverture du bureau de Salvagnac tous les après-midi (14h00 à 16h30) ainsi que le samedi matin de 9h à 10h15 (bureau fermé le samedi après-midi). Elle est en attente de son véhicule électrique. La borne de recharge est installée dans l'atelier municipal.

_ *École* : Les travaux de la cour et de la voirie sont terminés. Les plantations ont fait l'objet d'un devis. Le prix pourra se situer aux alentours de 4000 euros grâce à l'utilisation d'engins communaux. Les espèces choisies sont : 3 tilleuls argentés dans la cour des primaires, 1 bouleau cépé, 3 mûriers platanes greffés autour de l'amphithéâtre, 2 pins parasols à l'entrée, 3 chênes pyramidaux au-dessus de l'aire d'activité.

Le nouveau fonctionnement suite au transfert de la compétence école à la communauté de commune VG-PS est en cours d'organisation. M. le Maire a demandé aux employés municipaux de se rapprocher du personnel de la commune de Castelnau de Montmiral pour s'adapter à leur schéma d'organisation. Mme C. Lagarrigue soulève différents points de dysfonctionnement qu'il faudra discuter dans les prochaines réunions avec l'élu responsable. Pour l'instant, elle continue à gérer le planning des personnels municipaux pour faire le lien.

Une discussion est engagée autour d'une demande de financement d'auxiliaire de vie scolaire sur le temps périscolaire: la famille va être orientée vers la permanence du CCAS pour étude de ce dossier.

_ *Travaux du cimetière* : Les travaux de rénovation de l'ossuaire sont suspendus en raison de son occupation. Deux cyprès menaçant de tomber ont été abattus, libérant des places de concession. Un travail est en cours pour récupérer des concessions abandonnées mais il faudra certainement prévoir rapidement un agrandissement du cimetière en raison d'une demande croissante de places.

Il faudra revoir la politique de prix des concessions : actuellement 30 euro le m² à perpétuité alors qu'une réduction de tombe s'élève en moyenne à 500 €.

Le plan du futur columbarium est prêt, il comporte 6 emplacements : les travaux seront réalisés dans l'année.

_ *Travaux divers* : la commission travaux devra se réunir avant celle du budget 2016 pour affiner leur financement.

- Projet de transformation du jardin du couvent. Nous avons un devis pour la démolition du bâtiment en ruine, réhabiliter le mur mitoyen pour 3540 €. Il faut rajouter le prix du grillage sur le mur d'enceinte : 3077 €.

Le devis des jeux pour enfants sont encore élevés : le comité jardin du couvent peut se réunir pour y travailler d'autant que des associations ont proposé de participer au financement des jeux.

Il est important de rappeler qu'un don au CCAS est possible pour compléter ce financement, déductible fiscalement.

- Il y a 5 platanes malades à arracher sur la commune pour un coût de 550 euros pièce.
- Les devis pour la réfection du toit du presbytère sont à réactualiser en y associant celui des WC publics.
- Bibliothèque : deux devis pour des travaux d'installations électriques sont présentés, celui qui assure le changement de l'éclairage des rayonnages par des spots avec LED semble suffisant soit 1600 €. Il faut également renouveler le matériel informatique : les devis présentés semblent excessifs. MM. B. Villaret et Y Géraud sont chargés de prospecter.
- Salle Caraven Cachin : nécessiterait des travaux de peinture et d'isolation.

- Atelier municipal : il est prévu des travaux de mise aux normes d'électricité pour un devis de 1291 €. Il faudra également installer un lavabo, un chauffe-eau et des sanitaires.
- La table dans la salle du conseil municipal est à rénover. Un devis a été demandé.
- Les travaux du VIVAL sont pratiquement terminés.
- Boutique Fleurette : l'accès intérieur au deuxième local va être mis en œuvre. Le sous-sol va être aménagé pour servir de local de rangement au comité des fêtes.
- Nous avons reçu les panneaux de signalisation en vue de mettre le chemin de la Péchique en sens unique descendant en lien avec la rue du Soleilhat.
- M. Y. Raymond nous informe de l'avancement des travaux sur les locaux de la Communauté de Communes accueillant l'Office du Tourisme et la permanence de la Communauté de Communes VGPS : les devis sont attendus en février pour un chantier démarrant en mars en vue d'une ouverture en juin.

_ *La guinguette* : une négociation avec la CCVGPS est en cours pour le rachat du bâtiment. Il est estimé par les domaines à 66400 euros. Cet achat serait amorti par sa location en gérance. La commission va pouvoir être réunie pour étudier toutes les propositions de projet en cours en vue de dynamiser la zone du lac des Sourigous. Le reste de la zone, propriété de la CCVGPS, est toujours en vente.

4) Questions diverses

_ Course cycliste « Tour du Tarn cadet » du 5 juin 2016 : Au vu des problèmes rencontrés en 2015 avec les organisateurs le jour de la course, il est décidé d'organiser une rencontre pour reparler des conditions de circulation et d'accueil.

_ Lotissement : le nouveau permis de lotir est en attente. Un entrepreneur serait intéressé pour l'achat de plusieurs lots pour construire en vue de louer.

_ Une toile du peintre Dèze retrouvée dans les combles de l'ancien presbytère il y a plusieurs années, présentée à l'inventaire des monuments historiques a été classée. La mairie va avoir l'obligation de veiller à sa bonne conservation avant de pouvoir la mettre en valeur avec le trésor de l'église de Salvagnac.

_ Collection de Maître Carbonne : Les héritiers l'ont cédée au Musée Philadelphie Thomas de Gaillac qui est d'accord pour qu'une partie soit exposée en vitrine dans la mairie de Salvagnac.

5) TOUR DE TABLE

_ M. Y. Séguignes informe qu'une dégradation au cimetière de St martin lui a été signalée

_ Mme R. Added demande la réunion de la commission pour préparer la réunion avec les associations (conventions avec les associations, tarifs des location, forum des associations 2016, demande de subventions 2016).

_ M. B. Villaret avec l'aide du « Tescou en Marche » prépare la création de sentiers de randonnée (liens avec la base des Sourigous et Ronde des Crêtes) qui compléteront les itinéraires existants. Tous ces itinéraires seront présentés successivement dans les prochaines parutions de l'Echo du Tescou.

_ Mme A. Pradier signale qu'un container « récup verre » est continuellement tagué à St Angel. Monsieur le Maire précise que ce container est situé sur la commune de Montgaillard.

_ Mme M. Brunwasser au nom de l'association « Places en Fête », demande un fléchage pour indiquer l'accès au Galetas qui présente régulièrement des spectacles.

-M. B. Villaret présente le projet de numérotation des rues de Salvagnac.

-M. Y. Séguignes présente l'architecture du futur site internet prochainement en ligne.

La séance est levée à 0H00